

SIVU les Alouettes

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL DU 20 DECEMBRE 2016

Nombre de conseillers en exercice	8
Nombre de conseillers présents	8
Vote par procuration	0
Nombre de conseillers votant	8

Le vingt décembre deux mille seize à dix-sept heures trente, le Comté Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique LES ALOUETTES, légalement convoqué le 14 décembre 2016 s'est réuni en mairie de SAINT JOSEPH, sous la présidence de Monsieur Guy PIEGAY, Président.

En présence de :

Titulaires :

MM. Guy PIEGAY, Marc ROSIER, Daniel BLONDEAU, Alain GONZALEZ, Claude CHIRAT, Christian FAYOLLE, Pierre GOUTAGNIEUX.

Suppléants :

Mme Annick ROATTINO

Présents sans voix délibérative :

Secrétaire de Séance :

M. Alain GONZALEZ

01- approbation du compte rendu du 10 novembre 2016

Aucune remarque n'étant apporté au compte rendu, celui-ci est adopté à l'unanimité.

02- décision budgétaire modificative

Rapporteur : M. le Président

Lors de l'établissement du budget 2016, aucun crédit n'a été prévu sur l'article budgétaire 6232 « fêtes et cérémonies ». Afin de payer les frais afférents à l'inauguration du terrain samedi 3 décembre 2016, il est proposé une modification du budget.

SIVU Les Alouettes siège social : mairie de SAINT MARTIN LA PLAINE 1 route de la Tour 42800 SAINT MARTIN LA PLAINE - sivulesalouettes@saintmartinlaplaine.fr

Après en avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité

- Arrête comme suit la décision budgétaire modificative suivante

décision budgétaire modificative n°3			
section de fonctionnement			
dépenses		recettes	
compte	montant	compte	montant
66111	-900,00		
6232	900,00		
total	0,00		0,00

03- travaux des vestiaires- point sur le dossier

Rapporteur : Marc ROSIER vice président

Lors de la réunion de travail du 9 décembre dernier en présence d'Alexandre CLARARD, architecte chargé du projet des vestiaires, une proposition de répartition des locaux a été présentée.

Le chiffrage du projet devrait être effectif pour la mi-janvier. En parallèle, il s'occupe de préparer le dossier pour déposer la demande de permis de construire, également en janvier.

M. ROSIER précise que le bâtiment sera isolé par l'extérieur, cette isolation elle-même protégée par un bardage. L'extension du bâtiment viendra jusqu'à la limite du muret en pierre.

Les vestiaires et set sanitaires seront équipés de siphons de sol. les sanitaires seront carrelés jusqu'en haut. Les vestiaires respecteront les dimensions règlementaires qui prévoient une surface minimale par vestiaire de 20 m².

Les finitions seront simples. Les fenêtres du bâtiment seront supprimées et compensées par une ventilation. Des puits de lumières seront créés par des sky dome. Les vestiaires seront aussi pourvus d'un sous plafond en bac acier pour permettre le passage des gaines techniques.

La surface totale de l'équipement sera de 200 m², soit le double de la surface actuelle. Le chauffage se fera par radiateur, via la chaudière bois.

Au point de vue financier, le projet est estimé à 220 000 euros HT, soit 1200 euros le m², non compris l'enrobé des abords.

M. Claude CHIRAT pose la question de l'éclairage. M. Guy PIEGAY répond qu'il en a encore un peu tôt pour entrer dans le détail de la construction. L'éclairage sera certainement en led. L'économiste fait un estimatif plus affiné pour la mi- janvier.

M. GOUTAGNIEUX suggère de mettre des portes coulissantes pour gagner de la place.

M. BLONDEAU rappelle que le maître d'œuvre devra se rapprocher du SIEL, qui a piloté la création de la chaudière bois, pour le dimensionnement des conduits de chauffage.

M. le Président indique que le club a été consulté sur le plan des vestiaires. Les travaux pourraient commencer en avril, dès obtention du permis de construire et après le tournoi international.

04- questions diverses

1. Club FC St Joseph - St Martin

Alain ROMEAS, président du FC St Joseph -St Martin a donné sa démission. Le SIVU regrette cette décision qui intervient en cours d'année et de travaux.

Les bénévoles du club souhaitent la mise en place d'une main courante dans les nouveaux escaliers créés ainsi qu'un enclos extérieur pour les poubelles.

2. dates des conseils syndicaux

07.02/2017 : débat d'orientation budgétaire

07/03/2017 : vote du budget

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Le Président
Guy PIEGAY

Fait à SAINT MARTIN LA PLAINE, le 20 décembre 2016
Affiché publié le 23 décembre 2016
Transmis au contrôle de légalité le
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations.